

Commission Locale d'Information de Dampierre-en-Burly

Séance du 26 mai 2016

A Orléans

Territoire d'innovation
www.loiret.fr



Ordre du jour

9h30 – 12h

- Rapport d'activité 2015 de la CLI
- Budget prévisionnel 2016 de la CLI
- Point d'actualité du CNPE + informations sur la campagne 2015 de traitement biocide des amibes
- Retour sur la formation des membres de la CLI lors de la séance du 21 janvier 2016
- Point d'avancement de la campagne iode
- Questions diverses

CLI

CLI

EDF

CLI

Préfecture

Salle

Rapport d'activité 2015 de la CLI

- **Assemblées générales : 3 réunions**
 - 06 février 2015
 - 26 mai 2015
 - 05 novembre 2015
- **Réunions de bureau : 3 réunions**
- **Avis de la CLI en date du 22/04/2015**, sur l'instruction de la demande de forage complémentaire dans le cadre des décisions liées aux évaluations complémentaires de sûreté post-Fukushima
- **Participation de la CLI :**
 - à l'assemblée générale de l'ANCCLI
 - à la 27ème conférence des CLI
 - aux groupes de travail permanents de l'ANCCLI
- **Information du public : par le biais du site Internet <http://cli.loiret.com>**

Budget prévisionnel 2016 de la CLI

1. Dépenses

30 500 €

1) Animation de la CLI (recherche documentaire, préparation et organisation des réunions, rédaction d'actes administratifs, contacts divers ASN-ANCCLI- collectivités, courriers, participation aux réunions de chargés de missions) : 0,20 ETP (44 jours/an) d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	14 000 €
2) Secrétariat (rédaction, frappe, assistance) : 0,20 ETP d'un agent de catégorie C (évalué à 40 000 €/an en coût global employeur)	8 000 €
3) Photocopies, affranchissements, téléphone	1 000 €
4) Cotisation ANCCLI	1 000 €
5) Documentation	500 €
6) Location de salle	500 €
7) Frais de déplacement	2 000 €
8) Maintenance et actualisation du site Internet : 0,05 ETP (11 jours/an) d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	3 500 €

2. Recettes

30 500 €

Moyens fournis par le Conseil départemental :	25 500 €
Subvention de l'ASN	5 000 €